

ÉDITORIAL

Bonjour à toutes et tous,

Après quelques mois d'interruption, voici le nouveau numéro de votre journal communal. Mois d'absence liés à la crise sanitaire du Covid-19 et à l'arrêt conséquent de l'activité lors du confinement imposé par l'Etat. Une période compliquée et difficile pour toutes et tous et dont il faudra retenir le sens collectif de responsabilité ainsi que les nombreux actes de solidarité. Sur ce point, je tiens à remercier ceux qui se sont impliqués pour rendre service aux personnes les plus vulnérables.

Des derniers mois qui n'ont pas manqué d'événements importants pour notre collectivité. En mars dernier, les élections municipales qui ont permis la mise en place d'une nouvelle équipe composée de sept conseillers sortants et de quatre nouveaux élus. Des conseillers municipaux qui m'accompagnent pour vous remercier de la confiance qui nous est accordée et à laquelle nous ne manquerons pas de faire honneur. Ainsi à peine installé, notre nouveau conseil municipal s'est mis au travail pour rattraper le retard pris au regard des contraintes liées à la crise sanitaire. Des désignations de délégués, des délibérations prises en nombre et un budget 2020 au final voté le 12 juin soit avec un peu plus de 2 mois de retard qu'à l'habitude. Un budget pour lequel nous avons retenu de maintenir nos projets d'investissement notamment ceux concernant la défense contre le risque incendie en centre-bourg.

Des changements également attendus dans le fonctionnement quotidien de notre commune, avec le départ à la retraite le 1^{er} juin dernier de notre employé communal, Jean-François. Jean-François que je tiens à remercier ici pour toutes ces années effectuées au service de la collectivité et de nous tous. Une carrière qui s'est accompagnée en 2019, de la remise de la

médaille d'honneur régionale venue saluer près de 30 ans de disponibilité sans faille.

Enfin, j'ai une pensée particulière pour deux personnes qui nous quittent lors des derniers mois. Raymonde Batté et Alain Basille, deux personnes que je connaissais bien, habitants notre commune depuis toujours et connaissant celle-ci et son histoire mieux que personne.

Bonne lecture de ce nouveau numéro de votre journal communal qui va nous accompagner tous les 3 mois, comme les six dernières années pour vous tenir informés des actions de vos élus et de la vie de votre commune.

Par avance, un très bel été à toutes et tous et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Stéphane Follin

ACTION MUNICIPALE

Résultats des élections municipales du 15 mars 2020

Des élections qui ont concerné 11 candidats qui furent élus à la majorité absolue dès le premier tour du scrutin. 93 électeurs inscrits et 68 votants soit un taux de participation de 73,2 % qui amène aux résultats suivants pour chaque candidat :

- | | | |
|--------------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| - Karine Battistella : 66 voix | - Stéphane Follin : 65 voix | - Laurence Olivier 65 voix |
| - Alain Puech : 65 voix | - Pierre Vigneron : 65 voix | - Annie Boehm : 64 voix |
| - Annie Choureau : 63 voix | - Céline Kosiak : 63 voix | - Virginie Neveu : 62 voix |
| - Régis Olivier : 59 voix | - Marianne Moonen : 52 voix | |

Réunion du conseil municipal du 23 mai 2020 : élection du maire et adjoint(s)

- Election du maire :

Réélection de Stéphane Follin, maire sortant et conseiller ayant fait valoir être candidat à ce poste, par 10 voix et un nul.

- Délibération pour le nombre d'adjoints :

M. le Maire fait valoir au préalable que le nombre d'adjoints pouvant être désignés par le conseil peut au maximum être de 3 élus, soit 10 % de l'effectif total de conseillers. Il est néanmoins proposé, non pas de retenir comme en situation initiale deux adjoints, mais un seul pour ce nouveau mandat qui débute.

Madame Karine Battistella, seule candidate à ce poste est élue à l'unanimité du conseil municipal avec 11 voix.

- Désignation des délégués aux diverses commissions extérieures et communales :

La représentativité de la commune aux divers organismes extérieurs et communaux est déclinée comme suit, conformément aux désignations faites par le conseil municipal :

- Délégué(e)s aux Commissions et Syndicats Extérieurs :

- 1- Communauté de communes (CCCA) : S. Follin (titulaire) et K. Battistella (suppléante)
- 2- Syndicat Départemental d'Electricité de Seine-Maritime (CLE n°6) : S. Follin (titulaire) et P. Vigneron (suppléant)
- 3- SIVOSSE (scolaire) des Castels (membres honoraires) : S. Follin (titulaire) et C. Kosiak (suppléante)
- 4- Syndicat Mixte des Bassins Versants du Dun et de la Veules : un syndicat pour lequel les délégués seront désignés par les conseillers communautaires de la CCCA
- 5- Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent : M. Moonen (titulaire) et S. Follin (suppléant)
- 6- Correspondant Défense : A. Puech (titulaire)
- 7- ADICO (Règlement Général sur la Protection des Données) : V. Neveu (titulaire) et L. Olivier (suppléante)
- 8- Office du Troisième Age de Fontaine le Dun : S. Follin (titulaire)

- Délégué(e)s aux Commissions communales :

- 1- Centre Communal d'Action sociale (CCAS) : C. Kosiak, V. Neveu, A. Choureau, A. Boehm, P. Vigneron, A. Puech, M. Moonen et S. Follin.
- 2- Commission des travaux : S. Follin, K. Battistella, M. Moonen, R. Olivier, P. Vigneron et A. Puech.
- 3- Commission des listes électorales : K. Battistella et S. Follin.
- 4- Emploi, main d'œuvre et règles de sécurité : S. Follin.
- 5- Commission des finances : S. Follin, K. Battistella, M. Moonen et A. Choureau.
- 6- Commission d'appel d'offres : M. Moonen, P. Vigneron, K. Battistella et S. Follin.
- 7- Commission en charge de l'organisation des manifestations : C. Kosiak, A. Boehm et M. Moonen.
- 8- Commission en charge de l'information et de la communication : A. Boehm, A. Choureau, L. Olivier et S. Follin.
- 9- Suivi de la salle polyvalente : S. Follin et K. Battistella.

- Point d'information sur la vacance de poste d'employé communal d'ici le 1^{er} juin 2020 :

Monsieur le maire fait savoir au conseil municipal que monsieur Jean-François Cressent vient de faire valoir ses droits au départ à la retraite. Un départ qui sera effectif au 1^{er} juin prochain. Afin de se laisser le temps de trouver son remplaçant, il est proposé pour la période estivale d'avoir recours à un organisme associatif d'aide par le travail.

Réunion du conseil municipal du 12 juin 2020

- Vote du budget 2020 :

Au préalable, il est rappelé que le compte de gestion pour l'année 2019 est à l'équilibre avec un léger excédent de fonctionnement (recettes-dépenses) de près de 4 000 euros. Une proposition de budget 2020 qui retient notamment des investissements qui porteront sur le changement de matériel informatique et la mise en place d'équipements de défense contre l'incendie en centre bourg.

Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal pour le budget primitif 2020 proposé.

- Délibération sur le vote des 4 taxes directes locales :

Monsieur le Maire fait un point sur la disparition progressive des ressources communales issues de la taxe d'habitation et ce à l'horizon 2022. Une perte qui pour l'année à venir est compensée et des taxes locales qui représentent près de 25% des recettes attendues par la commune.

Monsieur le Maire indique qu'au regard des résultats de l'exercice financier de 2019, il apparaît souhaitable de maintenir les taux d'imposition au même niveau que l'année précédente.

Des taux qui sont les suivants :

- Taxe d'habitation de 5,71% ;
- Taxe sur le foncier bâti de 6,07% ;
- Taxe sur le foncier non bâti de 8,27% ;
- Cotisation foncière des entreprises de 5,46%.

Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal pour le maintien sans augmentation des taux des 4 taxes locales.

- Délibération sur les subventions versées aux associations :

Des subventions dont le montant total reste le même que l'année précédente et porté aux mêmes bénéficiaires. Des subventions maintenues prioritairement aux associations de la commune (comité des fêtes, club de l'amitié) et aux organismes d'aide à la personnes (ADMR, portage de repas, recherche contre le cancer, aide aux personnes âgées). Néanmoins il est rappelé que le versement de la subvention annuelle reste conditionné à la présentation du bilan financier de l'association pour l'année écoulée.

Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal pour l'attribution de ces subventions.

- Délibération sur les participations aux frais de transport des collégiens et lycéens à destination de Saint-Valéry-en-Caux :

Une participation pour le transport des collégiens intégralement prise en charge par la commune et une prise en charge partielle pour le transport des lycéens pour les familles qui en formulent la demande.

Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal pour la prise en charge au budget 2020 de ces participations.

- Délibération sur le remplacement de l'employé communal en retraite au 1^{er} juin 2020 :

Il est en premier lieu proposé de faire effectuer les divers travaux d'entretien d'espaces par le biais d'une association d'aide à l'emploi et ce pour une durée de 2 à 3 mois.

Monsieur le Maire propose ensuite aux conseillers municipaux, après avoir échangé au préalable avec la Municipalité d'Anglesqueville la Bras Long, de privilégier le recrutement mutualisé d'un agent pour les deux communes. Une mutualisation qui devra au préalable faire l'objet de délibérations favorables des deux communes.

Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal pour ces propositions et pour fixer, conjointement avec la commune voisine, un cahier des charges préalable à ce recrutement.

- Présentation du projet d'arrêté communal relatif à la défense extérieure contre l'incendie :

Une première version du projet d'arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie est présentée au conseil municipal. Ce texte consiste à faire un état des lieux de l'existant en matière de secteur, d'habitation, de locaux à risques et de moyens de défense actuellement en place. Ce document devra être transmis dans sa version définitive en sous-préfecture et au service départemental d'incendie (SDIS76). Un document qui pourra être révisé annuellement (au 31 mars de l'année) en fonction des modifications apportées : nouveaux équipements de protection mis en place tels que réserve, borne ou hydrant supplémentaire.

La présentation de cet arrêté communal est en lien direct avec la mise en place de deux nouvelles réserves incendie prévue sur 2020 et 2021. Dans ce cadre il est prévu d'envoyer un courrier aux deux propriétaires de terrains pouvant permettre la cession d'une partie de ceux-ci au profit de la commune. Acquisition pour la commune qui permettra une implantation la plus efficace possible selon les préconisations techniques du SDIS76.

POINT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une assemblée délibérante qui depuis le dernier conseil communautaire du 04 mars 2020 s'est retrouvée dans l'impossibilité de se réunir et ce au regard de la crise sanitaire. Néanmoins furent privilégiées une information et une communication par voie dématérialisée et ce de manière hebdomadaire lors de la période de confinement.

Un conseil communautaire regroupant l'ensemble des maires élus sur le territoire de la Côte d'Albâtre qui reste en attente de la mise en place de l'ensemble des élus du 15 mars 2020. En effet, cette installation du nouveau conseil communautaire ne pourra se faire que d'ici mi-juillet soit dans un délai de 15 jours suivant les résultats des élections des 6 communes du territoire concernées par le deuxième tour du 28 juin 2020.

MANIFESTATIONS DU SEMESTRE PASSÉ

Repas du CCAS du 1^{er} décembre 2019



Un traditionnel repas de fin d'année des aînés, élus et membres du CCAS, qui a réuni dans la convivialité 26 personnes à table.

Noël communal du 14 décembre 2019



Un goûter de Noël qui fit la part aux contes et histoires racontés par « la secrétaire » du Père Noël. S'ensuivirent les distributions de cadeaux aux enfants et le colis aux aînés.



Cérémonie des vœux du 19 janvier 2020

Un moment de convivialité qui a permis de faire le bilan de l'année 2019 et de se projeter sur les échéances de 2020 notamment celle de l'élection municipale des 15 et 22 mars 2020.

Fête des Mères du 6 juin 2020

Une manifestation dans les règles de protection sanitaire qui a été l'occasion de remettre une composition florale aux quelques mamans qui s'étaient déplacées.



MANIFESTATIONS DU TRIMESTRE A VENIR

■ Foire à tout du comité des fêtes le 6 septembre 2020

CARNET ROSE



Toutes nos félicitations à Sarah Delmarre et Kévin Lhommedieu qui se sont pacés en notre mairie le 5 décembre 2019.

INFORMATIONS PRATIQUES

- N'hésitez pas à venir consulter (affichage et dépliants en mairie ainsi qu'à la salle polyvalente) les manifestations et activités proposées par la CCCA (séjours vacances, sport, concerts, théâtre, manifestations diverses...)
- N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune : www.heberville.fr

PENSÉES



Toutes nos pensées vont à la famille et aux proches de monsieur Alain Basille, disparu le 1^{er} mars 2020 dans sa 70^{ème} année.

Nos pensées vont également aux enfants et aux proches de madame Raymonde Batté disparue le 19 mai 2020 dans sa 83^{ème} année.

